

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Haute école des arts du Rhin - Mulhouse  
- Strasbourg**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :  
Marc Partouche, président

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :  
Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de la Haute école des arts du Rhin - Mulhouse - Strasbourg, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation des formations.

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de la Haute école des arts du Rhin - Mulhouse-Strasbourg a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Marc Partouche, secrétaire général de l'association internationale des critiques d'art, docteur en esthétique et sciences des arts.

A également participé à cette évaluation M. Pierre Juhasz, professeur agrégé d'Arts plastiques à l'École des Arts de la Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

M. Jean de Saint Guilhem, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

## Présentation

La Haute école des arts du Rhin Mulhouse-Strasbourg (HEAR), qui réunit plus de 700 étudiants répartis dans une vingtaine de formations, propose en demande d'accréditation le renouvellement des diplômes suivants : trois diplômes nationaux d'art (DNA) et trois diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique (DNSEP), options *Art*, *Design* et *Communication*. Ces diplômes se déclinent dans les mentions suivantes : *Art*, *Art-objet*, *Scénographie*, *Communication graphique*, *Design textile*, *Didactique visuelle*, *Illustration*. S'y ajoutent des diplômes de musique non évalués par le Hcéres. Le cursus comprend une année propédeutique menant vers un DNA puis un DNSEP.

## Analyse globale.

Les éléments fournis dans le dossier d'accréditation montrent que l'établissement agit en pleine conscience de ses caractéristiques et de son environnement, qu'il sait produire un projet singulier et cohérent, engageant ses agents, enseignants comme administratifs. Il a été répondu aux principales observations du rapport d'évaluation du bilan.

L'école a ainsi construit une offre pédagogique originale couvrant un large spectre de disciplines au-delà des catégories traditionnelles ; elle a dû pour cela trouver les formes et les moyens de coexistence, de partage et d'approches pédagogiques différenciés, tout en prenant en compte les difficultés d'une école se déployant sur trois sites géographiquement éloignés.

Les perspectives ouvertes pour les années à venir consistent à consolider le projet actuel dans un contexte de renouvellement de la gouvernance de l'établissement et de renforcement des synergies locales et internationales.

Pour les années à venir, la HEAR entend renforcer et consolider ses spécificités pédagogiques et géographiques en développant mieux les possibilités d'orientation des étudiants, et les offres de sortie en cours de cursus pour des raisons pédagogiques ou professionnelles, et ce aux niveaux régional, national et international. De même, l'offre de formation tout au long de la vie devrait être renforcée.

La philosophie qui guide l'école depuis 2011, à savoir accorder une plus grande autonomie pédagogique pour chaque étudiant, garde une place déterminante. De même, l'articulation entre pratique et théorie, savoir-faire et création, coexistence et rencontre de tous les arts entend rester un axe fort.

L'inscription notable de l'école dans son environnement proche, aussi bien pédagogique, culturel, universitaire que professionnel a été soulignée dans le rapport d'évaluation du bilan de la période révolue ; elle réaffirme sa volonté d'accentuer son inscription territoriale en adaptant mieux son action et sa responsabilité sociale. Enfin, la HEAR semble avoir pris la mesure de la nécessité de mieux articuler ses différents sites et de clarifier ses modes de gouvernance et de relation, en particulier avec le secteur musical, comme cela était recommandé.

L'accent est fortement mis sur la transversalité, horizontale (entre formations et sites) et verticale (entre les différentes années). L'ensemble offre une grande richesse, mais il gagnerait toutefois à être plus clair afin de mieux accompagner les choix devant être faits par les étudiants pour construire leur parcours.

## La politique et la caractérisation de l'offre de formation

**Un nouveau projet d'établissement qui prolonge le précédent en répondant mieux aux demandes des étudiants.** En cours de construction, ce projet vise à concilier la diversité et l'excellence des formations avec le besoin de transversalité indispensable à la vie professionnelle et sociale ; il est aussi attentif aux nouvelles manières de travailler et d'étudier des générations actuelles, désireuses de ne pas suivre un cursus complet dans le même établissement, de réunir des savoirs et des savoir-faire pluridisciplinaires, de circuler à l'échelle internationale et de se former tout au long de la vie. Et également de prendre en compte la transition écologique, déjà objet de débats au sein de l'école, au travers de divers outils que l'école entend développer (une commission permanente, des référents, des objectifs...). Dans cette réflexion, le comité recommande de bien prioriser les axes pour éviter un éparpillement d'actions.

**Une ouverture à l'international renforcée, mais devant mieux prendre en compte l'accueil d'étudiants étrangers.** La situation géographique de l'établissement est un atout pour conduire une politique internationale, ceci aussi bien au niveau régional que mondial. L'école entend donc, non seulement conserver les acquis déjà nombreux en la matière, mais en accentuer encore plus la dynamique : en renouvelant ses partenariats aussi bien en Europe qu'en dehors du continent et en accentuant les mobilités étudiantes entrantes et sortantes. Cependant, cet effort doit également porter sur l'accueil d'étudiants internationaux dans ses cursus et l'ouverture sur des origines géographiques et culturelles plus larges (par une politique d'hébergement et de transports jusqu'ici peu esquissée).

**Un adossement des formations à la recherche en renouvellement par la structuration de la recherche.** À l'instar de la majorité des écoles supérieures d'art, la recherche par la pratique (la « recherche création ») caractérise la démarche de la HEAR. Celle-ci est portée par les enseignants praticiens et théoriciens, en relation avec leurs propres démarches, par les étudiants, par les personnalités invitées et par la participation à des programmes de recherche avec les partenaires académiques ou professionnels. Si le rapport d'évaluation du bilan relevait que les formations bénéficiaient d'un bon adossement à la recherche, grâce à la présence de six enseignants docteurs intervenant dans tous les niveaux et toutes les disciplines, il notait également que l'implication des formations restait inégale. Le dossier d'accréditation pointe la nécessité de relier les initiatives des enseignants au travers d'une plate-forme d'accueil, dans un esprit de recherche par la pratique, expérimentale, proche du doctorat en musique développé avec l'Université de Strasbourg. Le comité encourage cette évolution, qui devra s'accompagner d'un renforcement de l'équipe en enseignants titulaires d'un doctorat voire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR). L'éventail des formations et des disciplines est tel que le champ de la recherche lui-même est très étendu. Cependant, l'établissement est conscient du besoin de développer des partenariats encore plus structurés au niveau du cursus (groupes de recherche, projets conjoints), du post-diplôme ou du doctorat, et de rendre actif son Conseil scientifique et artistique, ou encore de mieux explorer les relations entre recherche et monde professionnel.

**Les relations avec le monde socio-économique et la préparation à l'insertion professionnelle doivent devenir une priorité pour la HEAR, ce que le rapport d'évaluation du bilan avait déjà noté.** La HEAR affirme le besoin et la nécessité de s'atteler de façon déterminée à ces questions. Cependant, devant la complexité de l'évolution des contextes professionnels et des métiers, les contenus et les modes d'action restent à construire dans les domaines aussi bien artistiques que techniques et dans celui de l'insertion de ses étudiants.

## La qualité pédagogique de l'offre de formation

**Une organisation pédagogique des formations bien pensée, mais dont l'approche programme et par compétences est absente.** La quasi-totalité des champs de la création est abordée au sein de la HEAR afin de former des créateurs et des auteurs couvrant tout le champ professionnel correspondant. La HEAR entend valoriser les compétences acquises par les étudiants durant la formation, mais les approches programme et par compétences ne sont pas plus évoquées que lors de la phase du bilan (en dehors de l'enseignement musical qui n'est pas concerné par la présente évaluation du projet). Le comité recommande l'étude (définition d'un référentiel, plus précis que celui des fiches RNCP, découpage des enseignements en blocs de compétences et évaluation de celles-ci).

**Une grande diversification des pratiques pédagogiques.** Les cours pratiques et théoriques, les nombreux ateliers techniques couvrant tous les arts, et les ateliers de recherche et de création forment une palette de modes d'enseignements et de pratiques ayant peu d'équivalents en France. De même, la programmation d'exposition, de colloques, de séminaires et de conférences vient compléter et diversifier la matière pédagogique elle-même. Les nombreuses collaborations dans le cadre des réseaux académiques, culturels et scolaires sont un autre volet de la diversification des pratiques pédagogiques.

**Le renforcement de l'enseignement de l'anglais en appui de l'ouverture à l'international devra être précisé.** L'enseignement de l'anglais est dispensé tout au long du cursus. Les mobilités linguistiques sont encouragées et accompagnées, mais la HEAR n'en précise pas les moyens, point déjà noté dans le rapport d'évaluation du bilan.

**Une ouverture et une adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance à renforcer.** L'offre peut s'appuyer sur une politique déjà existante et active : formations tout au long de la vie, de courte durée (deux à cinq jours), en théorie, pratique et gestion, mise en place du fonds de formation des artistes auteurs, centre de formation des plasticiens intervenants (CFPI) labellisé par le ministère de la Culture.

## L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

**Une attractivité récurrente des formations.** Si une partie de la communication peut être renforcée (réseaux sociaux, éditions, rencontres, valorisation des activités publiques), la HEAR indique que les journées portes ouvertes, organisées en présentiel en 2023, ont été un « réel succès », témoignant de la grande attractivité de l'école au plan national.

**Des taux de réussite très élevés.** La HEAR reconduit sa politique visant à ne présenter au diplôme que les étudiants jugés prêts par les enseignants. Le taux de réussite est donc très élevé. Un seul redoublement par cycle (soit deux années en tout dans le cursus) est autorisé après avis du corps enseignant. En amont, et en contrepartie, la HEAR a développé une politique d'accompagnement vers la réussite personnalisée et efficace.

**Le suivi des poursuites d'études ou de l'insertion professionnelle pourrait être amélioré.** Afin d'évaluer l'adéquation entre les formations et le monde professionnel, l'école conduit des enquêtes régulières auprès des étudiants en cours de cursus et des anciens. En 2024, une nouvelle enquête sera menée. Le comité juge important d'en préciser les critères (nombre, catégories, ancienneté, etc.), comme cela avait déjà été noté lors de l'évaluation du bilan.

## Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Le projet d'établissement de la nouvelle direction générale de la HEAR, arrivée début 2023, ainsi que le renouvellement de la quasi-totalité de l'équipe de gouvernance va favoriser une réflexion pour mieux soutenir le bon fonctionnement des instances représentatives. Il s'agira également de déployer les instances participatives et les commissions thématiques pour travailler en intelligence collective et s'inscrire au quotidien dans la démarche d'amélioration continue.

## Conclusion

### Points forts

- Une école très attractive et dont le positionnement est original dans le contexte national et international ;
- Une diversité des champs de formation ;
- Une méthodes pédagogiques ouvertes et attentives aux parcours des étudiants ;
- Des relations culturelles, académiques et des partenariats dynamiques ;
- Une gestion administrative de qualité ;
- Des moyens humains et matériels nombreux et de qualité.

### Points faibles

- Des approches programme et par compétences encore peu précises et peu déployées ;
- Des mobilités étudiantes entrantes et sortantes encore faibles ;
- Un suivi et un accompagnement professionnel des anciens étudiants encore insuffisants.

### Recommandations

- Améliorer les relations avec le monde socio-économique et la préparation à l'insertion professionnelle ;
- Renforcer l'équipe d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat voire d'une HDR ;
- Mieux prendre en compte l'accueil d'étudiants étrangers ;
- Améliorer le suivi des poursuites d'études ou de l'insertion professionnelle.

## Avis d'accréditation des formations

### Formations du 1<sup>er</sup> cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNA Art	Grade L	Favorable
DNA Communication	Grade L	Favorable
DNA Design	Grade L	Favorable

### Formations du 2<sup>e</sup> cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNSEP Art	Grade M	Favorable
DNSEP Communication	Grade M	Favorable
DNSEP Design	Grade M	Favorable



**Madame Lynne FRANJÉ**  
Directrice  
Département d'évaluation des formations

**Objet : Courrier HCERES**

Strasbourg, le 22 juin 2023

Madame la Directrice,

Nous avons fait bonne lecture du rapport provisoire d'évaluation du projet d'offre de formation du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle présenté pour la Haute école des arts du Rhin pour ses deux sites d'arts visuels Strasbourg et Mulhouse et vous en remercions.

Par la présente, nous vous confirmons que nous n'avons aucune demande de corrections d'erreurs factuelles sur ce rapport, ni d'observations à formuler.

Nous restons par ailleurs à votre disposition et vous prions d'accepter, madame la Directrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Stéphane Sauzedde**

Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Stéphane Sauzedde", written over the printed name and title.

**Christine RITZENTHALER**

Directrice adjointe

Directrice des études d'arts plastiques

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Christine Ritzenthaler", written over the printed name and titles.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

